

le C F R C S S

Centre de santé et de services sociaux
d'Ahuntsic et Montréal-Nord



Reconnaissance, 25 années de service Des femmes et des hommes au service de la population

par Dominique Lemonde, directrice des ressources humaines et du développement organisationnel

À l'arrière des termes peut-être arides du réseau de la santé et des services sociaux, se profilent une multitude de femmes et d'hommes. Sans eux, sans leur dévouement au quotidien et sans leur énergie, point de soins et services à la population. Le CSSSAM-N est fier de souligner la contribution de ses employés ayant complété 25 années de service. Une fête a été organisée à leur intention le 9 octobre 2008, sous le signe de la cordialité. Nous leur réitérons à travers ces quelques lignes notre reconnaissance pour le travail qu'ils accomplissent.



Liste des employés ayant complété 25 années de service au cours de la période du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007 : ALARY Violaine, BERTRAND Elaine, BLAIS Alain, DESHAIES Johanne, DUVAL Sylvie, GOULET Claude, GRACIAN Thierry, HUBERDEAU Martin, JUTRAS Aline, LAROCHE Françoise, LAURIN Danielle, MASSON Micheline, OUELLET Charles, PELLETIER Françoise, RACETTE Sylvain, RENAUD Francine, ST-ARNAUD Sylvie, VACHON Carole

Liste des employés ayant complété 25 années de service au cours de la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008 : BOURASSA Céline, CHARBONNEAU Sylvain, CHARRON Jocelyne, COLLIN Marlene, CORTEY Micheline, DUGAS Diane, DUPONT Lorraine, HA Thuc Tan, JACQUES Claude, JACQUES Dominique, JACQUES-ARDOUIN Diane, LACROIX Pierre, LATENDRESSE Daniel, LAVALLEE Carole, LONGTIN Marc André, MASSON Pierre, MOREAU Norbert Jr., ROCHON Danielle, TULLY Liliane

CÔTÉ CMDP PRIX D'EXCELLENCE POUR LE DOCTEUR RÉJEAN BÉGIN

Cette année, le récipiendaire du prix Robert-L'Abbé est le Docteur Réjean Bégin, interniste. Ce prix lui est décerné en reconnaissance de la qualité de sa pratique médicale, de son apport généreux à la vie du CSSAM-N et du plaisir qu'ont ses collègues à travailler à ses côtés.

Rappelons qu'après consultation auprès des membres du CMDP, le prix Robert-L'Abbé est remis chaque année par le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens conjointement avec la Direction des services professionnels et hospitaliers. Ce prix a pour but de souligner l'excellence d'un des membres du CMDP.

Les critères de sélection sont les suivants :

- Le souci de la qualité de l'acte médical
- Les relations harmonieuses avec l'ensemble des collègues et du personnel
- L'implication à la vie quotidienne du centre
- La participation à l'essor du CSSAM-N



D' Bruno J. L'Heureux,
D' Réjean Bégin et
D' Pierre Corriveau

Montréal-Nord Marche contre la violence

par Estelle Zehler, conseillère cadre en communication

Samedi 4 octobre, une marche contre la violence empruntait les rues de Montréal-Nord. Quatrième édition du genre, elle ponctuait une série d'activités organisées par la Coalition montréalaise de la Non-Violence sous le thème « Je choisis l'intelligence, non la violence ». Pour un quartier qui défraye régulièrement les manchettes des journaux, ce type d'évènement est particulièrement important. Près de 300 personnes ont marché de la mairie d'arrondissement jusqu'au parc Sauvé : citoyens, élus de tous les paliers et intervenants de toutes provenances, institutionnels et communautaires. Quatre employés du CSSAM-N étaient présents : Vanessa Richer, Lise Normandeau, Richard Vallée et Jacques Dubois. Parmi les valeurs universelles prônées, on relevait notamment l'unité, l'amour, l'égalité, le respect et la solidarité.

Une ambiance festive régnait entre pancartes pacifiques, airs de hip-hop et pas de danse. « La marche s'est très bien déroulée, témoigne Jacques Dubois, mais j'aurais aimé une participation populaire nettement plus importante compte tenu du contexte et du battage médiatique important annonçant la tenue de la marche. »

Mais au-delà de la marche, la non-violence ne peut être l'objet d'un seul évènement ponctuel. Au contraire, elle ne peut être qu'au quotidien, dans le moindre fil que le temps et l'espace tissent, ici au CSSAM-N, dans les couloirs de nos installations, au coin de la rue, à l'arrêt d'autobus, à la sortie de l'école, dans le parc avoisinant... Ce rôle de pacificateur ne peut pas davantage être laissé à la seule bonne volonté des intervenants proches des citoyens, faute de les épuiser. Je pense, par exemple, à l'Équipe quartier du CLSC, mais aussi aux nombreux partenaires qui veille que veille poursuivent leur mission sans toujours avoir les moyens nécessaires.

Cette marche n'était qu'une infime particule de vie, une vie qui demande que chacun de nous, vous, moi, devienne un ambassadeur de la non-violence aujourd'hui et demain.

« Malgré les malaises engendrés par la violence, la non-violence reste et demeure néanmoins un message qui n'est pas assez divulgué dans notre société. » Coalition montréalaise de la Non Violence



Installations du CSSAM-N

Site web : www.csssamn.ca
Intranet : <http://amn.intranet.mtl.rtss.qc.ca>

CLSC d'Ahuntsic
1165, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec) H2C 3K2

CLSC de Montréal-Nord
11441, boul. Lacordaire
Montréal-Nord (Québec) H1G 4J9

Centre d'hébergement Laurendeau
1725, boul. Gouin Est
Montréal (Québec) H2C 3H6

Centre d'hébergement Légaré
1615, avenue Émile-Journault
Montréal (Québec) H2M 2G3

Centre d'hébergement de Louvain
9600, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2M 1P2

Centre d'hébergement Paul-Lizotte
6850, boul. Gouin Est
Montréal-Nord (Québec) H3L 3T1

Hôpital Fleury
2180, rue Fleury Est
Montréal (Québec) H2B 1K3

514 384-2000



Les marchés saisonniers dans Ahuntsic Des intervenants engagés

par Danielle Fillion, organisatrice communautaire

Depuis quelques années, des marchés saisonniers sont organisés dans Ahuntsic et Montréal-Nord. Vous me direz sans doute « so, what ? ». En fait, j'aimerais vous faire passer un peu derrière le rideau de scène, car si le fait peut paraître anodin, il n'exige pas moins des personnes de très bonne volonté adhérant à ce concept, de la synergie afin que toutes se dirigent vers le même but, une énergie sans faille, de l'imagination, de la bonne humeur et j'en passe. Cette forte implication a porté « fruits et légumes » puisque les cinq marchés ahuntsicois de cette année ont attiré environ 3 000 citoyens.

À l'arrière-scène

En premier lieu, se profilent le pilote du navire, la table de concertation *Solidarité Ahuntsic* au niveau du quartier et à l'échelle régionale *Nourrir Montréal*, le comité du Conseil régional des élus de Montréal. Tout navire exige un équipage soudé, mais aux expertises variées. Vous voyez où je veux en venir ? Oui, aux intervenants du CSSSAM-N qui se sont impliqués :

- Annie Labelle, travailleuse sociale
- Béatrice Casimir, infirmière scolaire
- Chantal Asselin, infirmière
- Claude Grillot, organisateur communautaire
- Danielle Fillion, organisatrice communautaire
- Étienne Dumais-Roy, éducateur au Centre d'éducation à la santé
- Hélène Deschamps, infirmière au Centre d'abandon du tabac
- Isabelle Simard, infirmière
- Lucie Séguin, organisatrice communautaire accompagnée d'Anouk Gervais Lantin, stagiaire
- Martine Dubé, organisatrice communautaire
- Nicole Provost, nutritionniste
- Yves Saint-Germain, infirmier



Nicole Provost, nutritionniste :
« Apprenons en jouant ! »



Chantal Asselin, infirmière :
« Les bonnes habitudes s'apprennent tôt ! »

Travail de proximité

Voilà un bel exemple d'équipe multidisciplinaire qui, chaque samedi de marché, était présente. Un incitatif de taille les motivait. En effet, pour nos intervenants, les marchés ont été une occasion rêvée de prendre contact avec les citoyens dans un contexte détendu et de les informer et les sensibiliser sur le thème de la saine nutrition. Ils ont répondu ainsi au double objectif de l'évènement, soit de rassembler les résidents autour du thème de la saine nutrition et améliorer l'approvisionnement et la distribution d'aliments sains auprès de publics mal desservis dans cinq secteurs du quartier.

Mais qu'ont-ils fait exactement ?

Découvrez l'erreur qui s'est glissée dans le texte ci-dessous. Ils ont :

- | VRAI | FAUX | |
|-----------------------|-----------------------|--|
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | Assuré le leadership de deux des comités organisateurs de secteurs |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | Participé au comité-pilote de l'organisation des 5 marchés initiés par Solidarité Ahuntsic |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | Vendu des hot-dogs, burgers et frites |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | Sensibilisé la population adulte au sujet de l'adoption de saines habitudes alimentaires |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | Sensibilisé des jeunes et leurs parents sur les choix santé en matière d'alimentation par le biais d'un parcours |

La réussite de ces initiatives ponctuelles à amener les organisateurs à réfléchir à différents moyens pour pérenniser les marchés saisonniers ou établir un concept semblable dans Ahuntsic. Peut-être y aurait-il lieu de faire un marché dans un seul lieu mais de le répéter chaque week-end, ou alors de vendre la production maraîchère d'un jardin collectif créé pour l'occasion ou encore, de supporter le projet « Bonne boîte/bonne bouffe » du Service de nutrition et d'action communautaire ? Bref, les mois qui viennent seront l'occasion pour le comité de sécurité alimentaire de Solidarité Ahuntsic* de définir les axes de l'édition 2009.

* Composé d'Azzedine Achour de Solidarité Ahuntsic, d'Anne Gagnon du SNAC, de Danielle Fillion du CSSSAM-N et de Jocelyne-Ann Campbell, conseillère municipale du district Saint-Sulpice.

Respectons la vie privée...

Protégeons la confidentialité

par Nathalie Besnard, archiviste médicale autorisée

Du 23 au 29 novembre 2008, le thème de la confidentialité sera sous les feux des projecteurs. Campagne sera menée !

Le droit des usagers à leur vie privée est un droit fondamental inclus dans la *Charte des droits et libertés de la personne*. Cependant, malgré la volonté de préserver la vie privée de nos usagers, plusieurs sources de bris de confidentialité sont relevées. Il est troublant de constater que ces écarts sont davantage le fruit de mauvaises attitudes que d'un manque de connaissance.

Cette semaine de sensibilisation rappellera certaines règles et pratiques de base en matière de respect de la vie privée de nos usagers. Ainsi, nous vous invitons à être particulièrement vigilant lorsque vous discutez d'un usager :

- Ne jamais discuter d'un usager dans des endroits publics tels que les corridors, cafétéria, ascenseurs, salles de bains;
- Fermer la porte de votre bureau lors d'échanges d'information entre intervenants ou lors d'appels téléphoniques concernant un usager;
- Ne jamais laisser de document nominatif accessible ou visible;
- Déchiqueter tout document contenant au moins une information nominative;
- Ne jamais remettre, vous-même, une photocopie à l'usager ou à sa famille;
- Toute demande d'accès doit être référée à l'archiviste médicale qui veillera à la divulgation de l'information concernant un usager selon les lois en vigueur.

Selon le niveau de manquement à la confidentialité, la Loi a prévu des sanctions :

- Condamnation, au civil, à réparer le préjudice (C.c. du Q., article 1457);
- Amende ou suspension du droit d'exercice si l'employé est membre d'une corporation professionnelle (voir les lois qui régissent les différentes corporations);
- Suspension sans solde ou congédiement (selon la gravité de la faute) imposé par l'employeur;
- Amende de 200 \$ à 1 000 \$ (Loi sur l'accès..., article 159).

Rappelez-vous que pour toutes questions ou informations, vos archivistes médicales se feront un plaisir de vous répondre.

Surveillez les activités prévues sur chaque installation.



Les archivistes des CLSC : Marcette Firmin, Nathalie Besnard, Hélène Robert, Marie-Hélène Létourneau, Karen Cyr



Les archivistes de l'Hôpital Fleury : Nancy Girouard, Ginette Daneau, Geneviève Lupien; absente sur la photo Lyse Guay

Service de nutrition et d'action communautaire (SNAC)

par Anne Gagnon, directrice

Le SNAC est un organisme sans but lucratif qui œuvre dans le quartier Ahuntsic depuis 1992. Son but premier est de développer des ressources en alimentation afin de répondre aux besoins des plus démunis et réduire ainsi les effets de l'insuffisance alimentaire sur la santé.

Le SNAC propose à ses participants de nombreuses activités et services. Ainsi, le comptoir de dépannage ouvre ses portes les mercredis de 13 h à 14 h 30 et admet toute personne qui présente la preuve de la précarité de ses revenus, de sa résidence et de son identité.

Depuis janvier 2008, l'épicerie communautaire ouvre ses portes le jeudi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 14 h 30. Les denrées disponibles sont vendues à prix réduit. Un rabais de 50 % est alloué lors de la première visite. Les personnes inscrites s'engagent dans une démarche de prise en charge et la responsable de cette activité les reçoit sur rendez-vous afin de les aider à trouver des solutions qui amélioreront leurs conditions de vie.

Le SNAC gère aussi des cuisines collectives. Deux fois par mois, des groupes de 4 à 6 personnes mettent en commun un montant d'argent et cuisinent une douzaine de repas qui seront rapportés à la maison. Tout en s'alimentant à meilleur prix, elles ont du plaisir à cuisiner en équipe, à partager de nouvelles recettes et à créer des liens d'amitié.

Dans une atmosphère chaleureuse et conviviale, la cuisinière et son équipe offre trois repas communautaires sains et nutritifs au coût de 2 \$ pour un adulte et de 1 \$ pour un enfant. Ces repas ont lieu le lundi au sous-sol de l'église St-Benoît, le mardi au HLM St-Firmin et le vendredi au sous-sol de l'église St-Paul-de-la-Croix.

Depuis 1994, le SNAC organise en décembre le Magasin-Partage de Noël qui touche près de 370 familles et qui se veut une alternative aux paniers de Noël. Véritable chaîne de solidarité et de partage, chacun et chacune apporte sa contribution selon ses capacités. Sous la forme d'un marché d'alimentation, il permet aux participants de choisir leurs denrées de Noël dans le respect de leurs goûts et de leur budget. Chaque participant ne paie que 10 % du total de sa facture (maximum de 11 \$ pour une épicerie de 110 \$); il devient ainsi une personne active tant par le choix des aliments que par le financement de l'événement. Le fait de participer aux coûts lui permet de se sentir partenaire et de recevoir avec moins de gêne, de conserver sa dignité. Des jouets sont distribués aux enfants.

Toutes les personnes inscrites sont invitées à faire du bénévolat au sein du magasin, ce qui leur permet de briser leur isolement social et de vivre une expérience positive de solidarité. Ainsi, 66 personnes ont donné de leur temps en 2007. C'est aussi entrer dans un réseau d'entraide, car nous les orientons vers nos ser-

vices et vers les ressources communautaires les plus propices à les aider à se prendre en main (alphabétisation, toxicomanie, logement...).

Le Magasin-Partage de la rentrée scolaire offre, quant à lui, aux enfants issus de familles économiquement défavorisées, la possibilité de choisir gratuitement leurs fournitures scolaires et leur sac d'école. De plus, les parents peuvent se procurer des denrées alimentaires dont le thème principal est le petit déjeuner et la

boîte à lunch, en quantité suffisante pour une semaine à 10 % du coût réel. Le fonctionnement est le même que pour le magasin précédent. 245 enfants issus de 121 familles ont pu bénéficier de ce service.

Au cours de l'année, des sorties sont aussi organisées telles la cueillette de pommes, la cueillette de fraises, la cabane à sucre, etc. L'organisme a participé aux 5 marchés saisonniers du quartier.

Nous sommes membres du Regroupement des Magasins-Partage, corporation dont nous respectons les règlements. Pour les gens impliqués dans la réalisation de ces activités, dont les nombreux bénévoles et donateurs, c'est l'occasion d'agir ensemble contre la pauvreté et la faim.

Pour atteindre nos objectifs, des personnes sont constamment à l'œuvre dont la directrice, l'organisatrice communautaire, l'animatrice, la cuisinière et l'intervenant communautaire. La commis à l'épicerie communautaire, le manutentionnaire et le chauffeur ont des postes à contrat. Cependant, sans les 88 bénévoles qui donnent de leur temps tout au long de l'année, jamais le SNAC ne pourrait desservir adéquatement ses participants.

Pour information :
SNAC
Centre communautaire d'Ahuntsic
10 780, rue Laverdure
514 385-6499
www.lesnac.com

Collecte de denrées
jusqu'au 15 décembre 2008 !



Semaine de la prévention des incendies



par Elisabeth Lanoie, coordonnatrice locale des mesures d'urgence et de la sécurité civile

Pourquoi une semaine de prévention chaque mois d'octobre ?
Voici un peu d'histoire...

Retrouvons-nous le 9 octobre 1871 à Chicago. Un incendie majeur fait rage. Il ne sera vaincu que 27 heures plus tard et ne laissera que ruine et désolation. En effet, plus de 250 personnes y trouvèrent la mort et 100 000 autres se retrouvèrent sans abri. L'incendie détruisit plus de 17 400 bâtiments et ravagea plus de 4 800 hectares de terre. Quarante ans plus tard, en 1911, la plus ancienne organisation membre de la *National Fire Protection Association* (NFPA), la *Fire Marshals Association of North America*, décida de commémorer le grand incendie de Chicago en organisant la première journée de prévention des incendies. L'événement prit tellement d'importance que onze ans plus tard, en 1922, la première *Semaine de la prévention des incendies* était lancée aux États-Unis.

Au Canada, c'est l'Ontario qui organisa la première *journée provinciale de la prévention des incendies* en 1916 tandis que la première journée nationale eut lieu en 1919. Le ministère de la Sécurité publique du Québec, quant à lui, tient une semaine de la prévention des incendies depuis 1990.

Pourquoi marquer la date anniversaire d'un incendie qui a eu lieu aux États-Unis ? Les deux pays voulaient conjuguer leurs efforts et souligner l'événement à la même date. Ainsi, la *Semaine de la prévention des incendies* a toujours lieu la première semaine complète du mois d'octobre.

Mais, revenons au temps présent. Un récent sondage de l'*Association des chefs en sécurité incendie du Québec* indique que 70 % des ménages canadiens admettent n'avoir jamais pratiqué un exercice d'évacuation en cas de feu. Il démontre aussi qu'entre un tiers et un quart des répondants n'ont pas changé leurs piles de détecteurs depuis les 12 derniers mois. C'est pourquoi nous avons profité de cette semaine pour sensibiliser le personnel des centres d'hébergement à l'importance d'avoir un détecteur de fumée fonctionnel. De plus, nous avons également eu la chance dans certains centres d'hébergement d'avoir des agents de prévention qui sont venus sensibiliser le personnel et répondre à leurs questions

Vicky Mokas et André Guay
au Centre d'hébergement Laurendeau



Yves Nantel et Rita Chaya au Centre d'hébergement Légaré

CÔTÉ FONDATION



par Marie-Claude Primeau, directrice générale, Fondation du CSSSAM-N

Saviez-vous que...

Au cours de la dernière année, la Fondation a misé sur la haute définition en salle d'opération à l'Hôpital Fleury. Grâce à nos précieux donateurs, nous avons remis un demi-million de dollars servant à financer une salle d'opération intégrée dotée de la haute définition. Soyez attentifs aux prochains communiqués du CSSSAM-N, car l'inauguration est prévue d'ici la fin de l'année 2008 et notre établissement sera parmi les premiers au Québec à bénéficier de cette technologie de fine pointe.

Nous avons aussi remis la somme de 30 000 \$ en guise de contribution au financement de différents projets et équipements médicaux pour la clientèle des CLSC et des centres d'hébergement pour l'achat, notamment, de fauteuils berçants, gériatriques et roulants, fauteuils berçants sécuritaires, lève-patients électriques, chariots de rangement, marchettes, barres d'appui, défibrillateur, sièges et tabourets de bain douche, sphygmomanomètres, tables roulantes en U.

Au cours de la prochaine année...

Nous poursuivons notre association au projet essentiel d'acquisition d'un appareil de résonance magnétique pour l'Hôpital Fleury, un outil essentiel dans l'investigation d'une large gamme de pathologies telles le cancer, les maladies cardiaques et vasculaires, et les accidents vasculaires cérébraux. Grâce à cette petite merveille, la population pourra obtenir des services diagnostiques de haute qualité sans avoir à se déplacer à l'extérieur de son territoire de résidence. Outre le bénéfice retiré par les patients de l'Hôpital Fleury, cela facilitera également le travail des équipes médicales tout en leur permettant d'être plus performantes.

Pour la clientèle des CLSC et des centres d'hébergement, nous continuerons de participer activement au financement de différents projets et équipements médicaux.

Nous comptons sur votre appui !

Pour devenir vous aussi un précieux collaborateur pour l'atteinte de ces objectifs primordiaux et sans cesse grandissants, nous vous invitons à prendre part aux activités-bénéfices auxquelles nous vous convions à quelques reprises durant l'année. Vous pouvez aussi le faire en faisant un don en argent (déduction à la source, chèque ou carte crédit Visa et Master Card), soit en venant nous rencontrer à notre bureau situé au rez-de-chaussée de l'Hôpital Fleury ou en remplissant le coupon apparaissant au bas de la lettre de sollicitation de la Fondation du CSSSAM-N (disponible au bureau de la Fondation et dans chacune des installations).

Concours de dessin pour Noël

Le concours de dessin organisé par le CSSSAM-N s'adressait aux enfants des employés, des bénévoles et médecins de notre centre de santé. Deux catégories d'âge ont été définies : 5 à 8 ans et 9 à 12 ans. Les enfants avaient jusqu'au 5 novembre pour envoyer leur plus beau dessin de Noël. Le jury a délibéré le 12 novembre dernier pour choisir un dessin gagnant dans chacune des catégories. Ces deux dessins seront reproduits sur les cartes de vœux du CSSSAM-N.

Surveillez bien les prochains communiqués pour savoir à partir de quand vous pourrez acheter ces cartes de vœux dans nos installations. Faites d'une pierre deux coups, car en plus d'encourager la créativité des enfants des employés du CSSSAM-N, vous faites un don à la Fondation !

Coordonnées de la Fondation du CSSSAM-N :
Hôpital Fleury
Rez-de-chaussée
2180, rue Fleury Est
Montréal (Québec) H2B 1K3
fondation.csssamn@sss.gov.qc.ca
Tél. : 514 383-5083

De bonnes dents dès le CPE ou la garderie à Montréal-Nord

par Anic Benoit, Micheline Masson, Colette Thuot et Josée Tousignant, hygiénistes dentaires

À la suite d'une demande du président de la table de concertation des CPE/garderies de Montréal-Nord, les hygiénistes dentaires du CSSSAM-N ont élaboré un projet de santé dentaire pour ces milieux.

En août 2007, un sondage avait été envoyé aux responsables des CPE et garderies du territoire afin de dresser un portrait des pratiques actuelles et d'identifier les besoins en matière d'hygiène dentaire. Par la suite, le projet a été planifié par quatre étudiantes en techniques d'hygiène dentaire du Collège de Maisonneuve : Geneviève Gastonguay, Virginia Arismendi Gomez, Annelou Mayette et Ngoc Chaw-Nguyen.

Trois volets ont été développés :

- un cartable d'informations dentaires pour les responsables et les éducateurs des CPE et garderies;
- des affiches et dépliants informatifs s'adressant aux parents des enfants de 0 à 5 ans;
- du matériel éducatif destiné aux enfants.

Deux séances de formation ont été offertes aux responsables et aux éducateurs au printemps 2008. Par la même occasion, ils ont reçu l'information et le matériel nécessaires afin de les supporter dans leurs actions auprès de leur clientèle. Les rencontres ont été très appréciées des participants.

Nous sommes fières de la qualité du travail accompli par nos stagiaires. Pour leur excellent travail, elles ont reçu au Collège de Maisonneuve le prix du projet le plus pertinent de leur promotion.

Nous espérons que ce type d'action contribuera à l'amélioration de la santé buccodentaire des jeunes enfants, car la prévention commence très tôt dans la vie.



PASSEZ AU VERT

TOUT POUR VOS BESOINS FINANCIERS

- planification financière
- courtage en valeurs mobilières
- placements
- gestion privée

- succession
- assurances
- prêts

Le roman feuilleton du CSSSAM-N

Au fil du temps



par Gladys Bordenave, agente de relations humaines, programme Personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement (PPALV)

La demande d'hébergement de Julie a suivi son cours. Suivant la procédure habituelle, Mme Maltais, qui est la responsable des admissions du Centre d'hébergement Laurendeau, contacte Valérie qui, à son tour, informe Charles de la possibilité d'une visite de l'établissement. Au préalable, Valérie a tenu à préparer Charles à cette démarche qu'il appréhendait en raison de sa méconnaissance du milieu de l'hébergement.

Le jour venu, Charles, Éric et Élixa ont été accueillis au centre d'hébergement par Mme Maltais qui leur a fait faire la tournée des lieux. Elle s'est montrée très disponible pour répondre à toutes leurs questions, ce qui a été très rassurant. Julie n'était pas présente à la rencontre, Charles craignait ses réactions et a préféré lui éviter un stress inutile. Il est ravi d'apprendre qu'il pourra décorer la chambre de Julie avec des objets personnels tels que des photos de famille et même certains meubles. Grâce à ces objets qui ont une valeur sentimentale, l'ambiance du domicile sera un peu recréée. Il pourra aussi, à son grand plaisir, sortir sa femme pour quelques heures ou quelques jours. Elle pourra continuer à être présente à des rencontres familiales même si sa participation est de moins en moins évidente.

Suite à cette visite, Charles est avisé que l'admission pourrait avoir lieu n'importe quand à partir de maintenant. Julie se retrouve parmi les prochaines personnes à être admises. Lorsque le centre d'hébergement informe l'intervenant ou la famille d'une possibilité d'admission, celle-ci doit avoir lieu à l'intérieur des prochaines 24 heures. La journée d'admission est généralement très angoissante. L'entourage de Julie ne fait pas exception. Il s'est beaucoup inquiété des réactions qu'elle pourrait avoir au départ du domicile comme à l'arrivée au centre d'hébergement. Aussi, pour calmer leurs appréhensions, Valérie a planifié quelques stratégies avec eux. En attendant, Charles continue de bénéficier de l'aide du CLSC pour le maintien à domicile de son épouse.

Environ deux mois après la visite de préadmission, Mme Maltais contacte Valérie pour l'informer d'une possibilité d'admission pour le lendemain. Charles, qui s'était beaucoup plaint d'épuisement dans le courant des dernières semaines, reçoit la nouvelle avec consternation. Il est submergé par des sentiments et des peurs, les mêmes qui l'ont déjà habité lors de la prise de décision en faveur de l'hébergement. Est-ce que j'ai tout tenté pour la garder à la maison ? On faisait tellement une bonne vie ensemble ! Elle m'avait déjà fait promettre que jamais je ne la placerais. Et si elle se mettait à m'en vouloir ? Une fois de plus, Valérie a été présente pour supporter Charles et lui a même offert de le rencontrer, ce qu'il a décliné. Il pense pouvoir s'en sortir seul, lui qui craint toujours de déranger. Il ne doit pas non plus vouloir laisser paraître ses émotions. Valérie lui réitère toutefois qu'il peut toujours compter sur elle au besoin.

Charles est invité à contacter directement Mme Maltais afin de prendre des arrangements pour l'admission de Julie. Ils se sont entendus pour procéder à une admission administrative pour le lendemain. Charles s'est prévalu de cette possi-

bilité afin de profiter de la fin de semaine avec son épouse et aussi se laisser un peu plus de temps pour préparer les valises. Elle intégrera le nouveau milieu de vie dès le début de la semaine prochaine.

Fort heureusement, tout s'est très bien déroulé à l'admission et sans recours à aucune stratégie. Charles a admiré le savoir faire et la patience du personnel qui ont facilité l'intégration de Julie. Cette étape franchie, la préoccupation majeure de Valérie demeure de faciliter des modes de collaboration entre la famille et le personnel soignant. Les semaines suivantes, elle a encouragé Charles à se référer aux intervenants sur place pour toutes questions ou inquiétudes. Dorénavant, ils devront apprendre à trouver ensemble des solutions aux imprévus qui se présenteront tout au long de l'hébergement. Cela reste un défi tant pour l'établissement que pour la famille.

Charles s'adapte difficilement à sa nouvelle réalité. Il s'ennuie beaucoup de Julie et trouve le temps long sans elle. Tous les jours, matin et soir, il se rend au centre, soit pour la faire manger ou lui tenir compagnie. Il ne veut surtout pas qu'elle s'ennuie. Éric et Élixa sont bien inquiets pour sa santé. Ils n'arrivent pas à le raisonner. Malgré leurs nombreuses mises en garde, il continue à rentrer tard le soir. Il a perdu beaucoup de poids depuis le dernier mois.

Il est évident que Charles aura besoin d'aide dans la résolution de ses deuils et aussi pour gérer le risque d'épuisement. Valérie doit toutefois penser à mettre un terme à son suivi puisque le dernier objectif a été atteint avec l'hébergement de Julie. Cela représente un autre coup dur pour Charles qui s'était tranquillement habitué à sa présence et qui la considérait presque comme un membre de la famille.

La fermeture du dossier au programme de PPALV n'est pas conditionnelle à l'adaptation de Julie à son nouveau milieu de vie ni à la résolution des deuils chez Charles. Le bien-être de Julie est plutôt tributaire de la compétence des différents intervenants du milieu d'hébergement, ceux-ci étant mieux placés pour comprendre et traiter les problèmes spécifiques reliés à la vie institutionnelle. En ce qui a trait à la situation de Charles, après discussion avec Valérie, il accepte d'être orienté vers un autre programme du CLSC pour une prise en charge. Valérie s'est occupée de la référence. Un intervenant psychosocial pourra l'accompagner et le supporter dans son cheminement afin de l'aider à retrouver un équilibre affectif et psychologique.



Rencontres sur le climat de travail

par Dominique Lemonde, directrice des ressources humaines et du développement organisationnel

Votre grande participation à l'enquête sur le climat de travail a permis d'obtenir des résultats des plus significatifs. Ceux-ci vous ont été présentés par le biais de 17 présentations au sein même de vos installations. Là encore, votre présence a été conséquente. Nous réitérons nos remerciements pour votre implication dans ce dossier. Les questions que vous nous avez posées à cette occasion feront l'objet d'un travail approfondi puisque, plus que jamais, nous gardons le cap sur l'amélioration du climat de travail.

Rencontre au CLSC d'Ahuhtsic



Jacqueline Gervais et Dominique Lemonde

POUR PLUS D'INFORMATION, CONTACTEZ-NOUS
UN SEUL NUMÉRO **514 382-2742**

Siège social
2612, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec) H2B 1V6
Télécopieur : 514 382-4933

Centre de service Fleury
2100, rue Fleury Est
Montréal (Québec) H2B 1J5
Télécopieur : 514 384-1335



Desjardins
Caisse populaire
du Sault-au-Récollet



De retour du Nicaragua

par Lyse Masse, pour le Comité de Solidarité internationale



Daniel, Chilito, Lyse, Colette
Cesia, Jeannette, Luz, Marina

Trois membres du comité de solidarité internationale du CSSAM-N se sont rendus en août dernier à Somoto, petite ville du nord-ouest du Nicaragua. Il s'agissait de la troisième initiative de ce type organisée par le comité. Le concours de SUCO, organisme québécois de coopération internationale déjà établi dans ce pays, s'est avéré un soutien inestimable. Depuis 2001, des liens se sont tissés entre le comité de solidarité et l'organisme nicaraguayen *Institut de Promotion Humaine (INPRHU)* plus particulièrement avec l'équipe en charge du projet "Amigos Solidarios". Ses cinq intervenants s'impliquent dans le développement communautaire de huit quartiers pauvres de Somoto, les *Barrios Unidos*.

dentaire est primordiale, l'accès aux soins dentaires étant presque inexistant.

Chacun de nos ateliers a été présenté dans la langue de Cervantès, sous forme de PowerPoint accompagné d'affiches et de dépliants. Le but était de permettre à l'équipe Amigos Solidarios ou à des personnes bénévoles impliquées dans leur communauté de rediffuser le contenu traité, pour soutenir et enrichir le travail de développement communautaire déjà effectué dans les Barrios Unidos.

Le Nicaragua est un des pays les plus pauvres des Amériques et plus particulièrement la région de Madriz, dont Somoto est le chef-lieu. Cette situation se répercute sur l'accessibilité aux services de santé. Les ressources professionnelles financées par l'État sont en nombre nettement insuffisant et les gens en général sont incapables de s'acheter des médicaments ou de payer pour obtenir des services privés de santé. Une visite chez un médecin ou un dentiste en cabinet privé coûte 25 \$, ce que bien peu de Nicaraguayens peuvent s'offrir. Cette situation conduit des organismes comme l'INPRHU à pousser la population à plus d'autonomie et à acquérir des habitudes de vie susceptibles de les maintenir en santé. Les ateliers que nous avons tenus se voulaient donc une contribution au travail de promotion et de prévention déjà effectué par l'INPRHU. De plus, nous avons identifié des pistes intéressantes pour de futures collaborations avec l'INPRHU, ici au Québec et au Nicaragua.

Pour les personnes qui souhaiteraient plus d'informations, le comité de solidarité a organisé des midi-conférences durant lesquelles vous pourrez voir de nombreuses photographies de la mission :

- Mardi 25 novembre, de 12 h à 13 h 15, dans la salle Banque de Montréal, à l'Hôpital Fleury
- Lundi 1^{er} décembre, de 12 h à 13 h 15, dans la salle 421, au CLSC de Montréal-Nord
- Jeudi 4 décembre, de 12 h à 13 h 15, dans les salles S-50 et S-51, au CLSC d'Ahuntsic



École primaire de Barrios Unidos



Tout au long de l'année 2007-2008, les membres du comité ont échangé avec la directrice de l'INPRHU, Gladys Cáceres, et la coordonnatrice du projet Amigos Solidarios, Jeannette Escobar, afin de préciser notre offre de service en lien avec les besoins de la population. Ce travail de concertation a mené à la préparation de quatre ateliers de formation offerts, pendant notre séjour à Somoto, aux intervenants du projet Amigos Solidarios ainsi qu'à des leaders de la communauté des Barrios Unidos.

Lyse Masse, psychologue et conseillère clinique, a proposé deux ateliers, l'un sur la prévention du suicide chez les enfants et les adolescents et le second sur la prévention des conduites à risque chez les adolescents. Caroline Roy, infirmière et conseillère en soins spécialisés, a présenté un modèle d'évaluation de la santé globale de l'enfant de 0 à 5 ans, tout en abordant la question du dépistage des problèmes de développement et l'importance de la stimulation précoce. Enfin, Colette Thuot, hygiéniste dentaire dans les écoles primaires d'Ahuntsic, a fait une présentation sur la santé dentaire des enfants de 0 à 5 ans de l'éruption des dents primaires à l'alimentation. L'approche préventive en matière de santé



Installées dans la rue pour recevoir l'information au mégaphone



Etienne Dumais Roy donnant de l'information aux employés du CSSAM-N

RENDEZ-VOUS D'AUTOMNE JOURNÉE INTERNATIONALE DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Le vendredi 10 octobre, le comité de promotion de la santé et du développement durable et les services courants des CLSC du CSSAM-N ont souligné la *Journée nationale du sport et de l'activité physique* en invitant le personnel et la population du territoire à une activité qui visait à rappeler l'importance d'être actif physiquement, la *Marche-O-Pommes*.



Le groupe de marche du CLSC d'Ahuntsic

Le beau temps était au rendez-vous. Des départs ont eu lieu dans toutes les installations du CSSAM-N. Près de 90 personnes ont participé.



17 au 21 novembre

Semaine de la prévention de la toxicomanie

par Anik Tremblay, consultante en dépendances

Activités de la semaine

18 novembre :

Visionnement du reportage de l'émission Enquête « Dix ans et accros (le défi de la dizaine) » - Apportez votre lunch, salle 449, ça risque de faire jaser et réfléchir. Décrochage télé et jeux vidéos

19 novembre et 20 novembre :

Documentations, quizz, réponses à vos questions, sur l'heure du midi avec des intervenants-ressources de l'équipe dédiée jeunesse et la consultante en dépendances.

Le 19 novembre dans le hall du CLSC de Montréal-Nord

Le 20 novembre dans le hall du CLSC d'Ahuntsic

Avez-vous le goût de relever un défi ?

Nous vous proposons le Défi de la journée. Il vise à vous permettre d'expérimenter ce que signifie de passer une journée sans sa petite habitude qui, souvent, n'est pas perçue comme une assuétude ou une dépendance. Voici quelques propositions. Je passe une journée sans : la télé, mes courriels, mon cellulaire, ma voiture, mon café, mes cigarettes ou autre au choix

J'essaie de graduer mon défi de 0 à 10 :

J'ai le goût de le faire 0 - 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10

Je me sens capable de le faire 0 - 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10

Je pense que c'est le bon jour pour le faire 0 - 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10

Ados : tabac, alcool, drogues et jeux ?

Depuis 2000, le Ministère suit à intervalle de 2 ans la population adolescente afin de mieux connaître l'incidence et la prévalence des habitudes de consommation de substances psychoactives : tabac, alcool et drogues et les habitudes de jeux de hasard et d'argent chez les jeunes du niveau secondaire. Lors des dernières études réalisées en 2004 et 2006, les chercheurs ont mis en évidence la forte corrélation qui existe entre ces quatre comportements. Voici quelques conclusions¹ :

- 70 % des jeunes ont eu un comportement à risque ou plus au cours des 12 derniers mois, 85 % en 4^e secondaire et 92 % en 5^e
- La consommation d'alcool est le comportement le plus répandu (60 %), suivi des jeux de hasard et d'argent (36 %), puis de la consommation de drogues (30 %) et de la cigarette (15 % la cigarette et 22 % le cigare)

Pour tous les comportements à risque, il y a une augmentation avec l'âge. En 4^e secondaire, il y aurait 10 % des jeunes avec un problème en émergence et 13 % en 5^e secondaire. C'est cette population qui doit avoir du support en CLSC, qui doit être dépistée en CLSC et orientée lorsque c'est nécessaire et possible en centre de réadaptation.

¹ Institut de la statistique du Québec, Direction Santé Québec, Liens entre les comportements à risque, Dubé, G., pp.145-160



Les jeunes consomment avant tout parce que les amis le font, par curiosité, pour l'effet « high » ou relaxant. À noter : 1 jeune sur 4 boit parce que ses parents le font et 1 jeune sur 3 lorsqu'on parle de consommation de cannabis.

Compte tenu de la forte corrélation entre ces comportements, il est possible de croire qu'en cherchant à prévenir l'un, nous sommes du même coup à prévenir l'autre.

Environ un adolescent de 15-16 ans sur quatre qui se présente au CSSS a développé des habitudes de consommation jugées à risque. C'est pour cette raison que nous avons mis en place au cours de la dernière année une équipe dédiée jeunesse en dépendances.

Les habitudes de consommation continuent d'augmenter au début de l'âge adulte et sont fortement corrélées avec la santé mentale. Cela justifie que nous continuions de mettre en place des services de 1^{re} ligne pour la population adulte. Au cours des prochaines semaines et prochains mois, des intervenants des services généraux recevront de la formation afin de mieux repérer cette clientèle et de mettre en place le programme alcochoix+. De plus, les intervenants des programmes qui offrent de l'aide aux femmes enceintes, mères de jeunes enfants et en santé mentale adulte, recevront de la formation afin d'améliorer les services de 1^{re} ligne en dépendances.



Point de vue d'intervenant

La sagesse de nos aînés

par Oriol Benoit, agent de relations humaines

Nos gouvernements et nous-mêmes voyons très souvent la foule grandissante des personnes âgées comme une charge, un fardeau. Pourtant, qu'en serait-il si la providence les avait suscitées comme une armée de réserve, comme une planche de salut, capables de nous préserver du sort que nous nous préparons ? L'importance collective de réinterprétation et de la réorientation de l'expérience des personnes âgées, de leur vie, de leur place dans la société et plus largement de notre siècle, ce siècle si fécond en découvertes, en progrès, mais aussi en menaces et en folies, n'aura jamais été si décisive.

Plus la vie d'une personne est longue, plus elle a de chances de tenter des réalisations et d'échouer, d'apprendre et d'oublier, en accroissant ainsi la quantité et la disparité des expériences qui la forment. Nécessité et urgence exigent alors que soit réinterprétée cette vie, pour y mettre du sens, pour en réorienter le cours, pour mieux jouir ou mieux jouer du temps qui reste à vivre.

Les jeunes personnes peuvent ne pas savoir ce qu'elles font. Elles peuvent se tromper sur ce qu'elles veulent, sentent et croient. Certaines directions sont prédéterminées par leurs gènes, leurs pulsions, leurs besoins, leurs aspirations mais aussi par les règles et les pratiques de la société fixées par ceux qui les ont précédé ou les entourent. Mais avec le temps, leurs propres désirs et projets prendront peu à peu la relève de ces déterminations qui les ont déjà orientées et façonnées.

Depuis 1990, l'ONU a décrété le 1^{er} octobre journée internationale des aînés.

Vu sous cet angle, les personnes âgées pourraient et devraient devenir des citoyens à temps plein, consacrer leur temps disponible à se former, à réinterpréter les événements du siècle, apprendre des illusions et des erreurs de leur jeunesse. Par la pertinence de leurs analyses, de leurs propositions, de leurs décisions, ils enrichiront l'expérience balbutiante des jeunes actifs.

Un message d'espoir, de motivation...



Mercredi 1^{er} octobre 2008 avait lieu la séance publique d'information du Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord et de sa Fondation. Il s'agissait d'illustrer l'ensemble des services mis en œuvre au cours de la dernière année et l'engagement de taille des hommes et des femmes qui oeuvrent au sein du CSSAM-N.

Cette séance publique d'information a été immédiatement suivie d'une conférence spectacle au cours de laquelle Martin Deschamps a pris avec brio le devant de la scène.

Musicien et chanteur apprécié, il a permis au public de découvrir l'excellent conteur qu'il est. Avec simplicité, il a partagé les nombreuses situations auxquelles il a dû faire face, que ce soit à l'école, sur le marché du travail, dans ses relations avec son entourage. Au-delà des préjugés, des difficultés d'intégration, il y a la réalité d'être différent. Mais plus loin encore, il y a aussi des rêves à réaliser pour s'accomplir selon ses propres aspirations.

Les personnes présentes se sont laissé emporter par son message et son humour. Certes, l'existence peut nous jouer des tours à sa façon, mais ceux-ci peuvent être aussi la chance de se surpasser, de mordre dans la vie à pleines dents. Pour cela, il est nécessaire de trouver sa paix intérieure, un incontournable que Martin Deschamps se rappelle à chaque instant en portant toujours en médaillon le symbole de la paix.



Naturellement, accompagné de deux musiciens, des amis fidèles, il a agrémenté son discours de plusieurs chansons aux accents résolument rock et cela pour le plus grand plaisir du public. Il est probable que le club de fans de Martin Deschamps s'est agrandi lors de cette soirée si l'on se fie à l'ambiance qui régnait dans la salle ! Qui résisterait à une invitation aussi positive et énergisante ?

« Si j'ai été capable de faire plein de choses, vous aussi pouvez le faire ! » Martin Deschamps.



Brochure *Accès santé dans votre quartier* Un outil pratique pour faciliter la vie des résidents d'Ahuntsic et Montréal-nord



par Isabelle Gagné, conseillère cadre en communication

Le 7 octobre 2008, le CSSAM-N, en collaboration avec l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, a présenté avec fierté la deuxième édition de la brochure *Accès santé dans votre quartier*.

Une foule de ressources pour répondre aux besoins de la population

La brochure décrit les services de santé courants offerts sur notre territoire ainsi que la façon d'y accéder. Elle est un véritable bottin de services. On y trouve les coordonnées :

- des ressources médicales du territoire : cliniques-réseau, groupes de médecine de famille, cabinets
- des services offerts dans les installations du CSSAM-N, notamment en CLSC, à l'hôpital ou en centre d'hébergement : prélèvements, vaccination, services aux aînés, services aux enfants, aux jeunes et aux parents, prévention, soutien psychologique, etc.
- des services d'aide et d'assistance aux personnes en détresse : abus et négligence envers une personne âgée, agression sexuelle, crise, dépression, jeu pathologique, abus d'alcool ou de drogues, grossesse non désirée, suicide, violence conjugale, etc.

La brochure *Accès santé dans votre quartier* offre donc de nombreux conseils pour mieux s'y retrouver dans le réseau. Elle aidera les résidents d'Ahuntsic et Montréal-Nord à s'adresser au bon endroit et à éviter, dans la mesure du possible, les salles d'urgence des hôpitaux. Tous les foyers du territoire ont reçu cette brochure par la poste en octobre.



Du compostage au CLSC d'Ahuntsic

Rien n'arrête les bonnes volontés !



par Luc Ménard, physiothérapeute

Tout a commencé lorsque le comité de promotion de la santé et du développement durable a invité les employés à lui soumettre des idées visant à préserver notre environnement. Étant engagé dans la voie du compostage depuis plusieurs années, j'ai suggéré au comité de nous procurer un composteur pour le CLSC d'Ahuntsic.

Naturellement, il a fallu analyser la faisabilité du projet. Est-ce que le propriétaire du bâtiment donnerait son accord ? Quel serait le meilleur emplacement pour le composteur ? Vous devinez que les questions ont trouvé des réponses positives. Aussi, le CSSAM-N s'est porté acquéreur d'un composteur auprès de l'Éco quartier d'Ahuntsic, situé au 10326 du boulevard St-Laurent. Pour les personnes intéressées par ce type d'initiative, sachez que le coût est modique puisqu'il s'élève à 25 \$.

Le composteur est désormais installé dans la cour arrière du CLSC, exposé au soleil de l'après-midi afin que la chaleur active le processus de décomposition des matières végétales.

Le compostage consiste à recueillir les résidus végétaux que nous produisons et de les accumuler dans un contenant où les organismes vivants ne demandent qu'à les manger ! Après quelques mois, il en résultera une matière brunâtre qui ressemble à du terreau. Ce terreau pourra être utilisé pour enrichir le sol des plates bandes de la cour arrière du CLSC.

La réussite de ce projet dépendra toutefois de la participation collective à la récolte des matières végétales. Des contenants satellites seront installés dans certains locaux du CLSC et demanderont donc à être acheminés vers le composteur. La cause environnementale vous intéresse et vous disposez de quelques minutes dans la semaine ? Je vous invite à me contacter au poste 8389.



Le premier geste de compostage!

Prochains numéros

Décembre 2008

Parution : 19 décembre 2008

Février 2009

Annnonce de vos articles : 4 décembre 2008

Tombée des articles : 6 janvier 2009

Parution : 13 février 2009

le CERCLE

Volume 3, numéro 5, novembre 2008

Édition
Marc Fortin, directeur général

Comité de rédaction
Agnès Boussion, directrice des communications,
de la qualité, de l'enseignement et de la recherche
Estelle Zehler, rédactrice en chef
Carmen Dubé, technicienne en administration

Révision
Carmen Dubé, technicienne en administration
Isabelle Gagné, conseillère cadre en communication

Graphisme et mise en pages
Le zeste graphique

Impression
Imprimerie Groupe Litho inc.

Tirage
1 700

**Pour renseignements, commentaires
ou suggestions d'articles :**
Estelle Zehler : 514 384-2000 poste 8335
estelle.zehler.csssamn@sss.gouv.qc.ca

Glossaire
CSSS : Centre de santé et de services sociaux
CSSAM-N : Centre de santé et de services sociaux
d'Ahuntsic et Montréal-Nord

Le générique masculin est utilisé sans discrimination
et uniquement dans le but d'alléger le texte.